



## L'habilitation électrique : recyclage B1-B2-BR-BC-H1

### Objectifs

Accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à son activité et pour ce faire :

- Vérifier le maintien de ses connaissances
- Valider les méthodes utilisées

### Contenu

#### 1. Rappels

- Rappel des points fondamentaux, mise à jour des connaissances des personnes habilitées, définition de l'étendue des tâches et secteurs autorisés.

#### 2. Mise à jour des connaissances

En fonction :

- Des nouveaux textes et documents parus
- Des nouveaux équipements utilisés

#### 3. Difficultés sur le terrain

- Revue des difficultés d'application rencontrées par les personnes habilitées

#### 4. Echange d'expériences

- Echange entre participants sur des expériences vécues

#### 5. Exercices de consignation

- Pour rafraîchissement des procédures et de leur application

### Contexte

L'habilitation est la reconnaissance par son employeur de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à l'activité professionnelle.

**Un recyclage est préconisé tous les 3 ans**

### Méthode pédagogique

- Méthode interactive
- Mise en œuvre de moyens audiovisuels
- Contrôle des connaissances assuré régulièrement au cours du déroulement du stage
- A l'issue de la formation, un avis sur l'aptitude du stagiaire à conserver son titre habilitation sera remis à l'employeur

#### *Attention*

*La réglementation de l'UTE va évoluer au 1<sup>er</sup> trimestre 2010. Ce contenu et sa durée seront révisés en fonction des modifications.*

*Les habilitations obtenues avant le changement seront toutefois validées*

<b>Public</b>  Techniciens de maintenance habilités Electriciens habilités	<b>Durée : 1 jour</b> 29 janvier 2010 – 10 décembre 2010 2 avril 2010 25 juin 2010 22 octobre 2010	<b>Référence : H4</b>  <b>Tarif H.T. : 220 €</b>
---	--	--